

# Le monoxyde de carbone, un gaz invisible, inodore, toxique et mortel



Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissances, le coma ou le décès.

## Pour éviter les intoxications :

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bouchez pas les aérations de votre logement

## Pour plus d'informations :

renseignez-vous et procurez-vous ce dépliant sur [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr) et sur [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr) ►



Un réflexe en plus,  
un risque en moins.

